

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 16 juin 2025 à 13 h 30.

MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT DE SERVICES ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION

CONSIDÉRANT le Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;

CONSIDÉRANT le projet de modification au Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;

CONSIDÉRANT l'examen du Secrétariat général;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'audit (11 juin 2025);

CONSIDÉRANT les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux finances;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter le Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction, tel qu'il se lit en annexe à la présente résolution.

[ANNEXE 2025-CA740-04.01.01-R8150](#)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par:

M^e Éric Hamelin

Secrétaire général